

contacts

 www.toutsurmoneau.fr
 accessible depuis votre smartphone

 **Service client du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h**

 **0977 408 408**
 APPEL NON SURTAXE

 **urgence 24h/24**

 **0977 401 138**
 APPEL NON SURTAXE

 **Suez Eau France - service client**
TSA 70001
54528 Laxou cedex

 www.toutsurmoneau.fr/acceo

e-facture

Recevez votre facture directement sur votre compte en ligne en optant pour l'e-facture sur www.toutsurmoneau.fr



M THOMAS THIBAUT
 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
 34410 SERIGNAN

Service de l'eau de votre Commune

Facture de octobre 2017 à avril 2018

23 Avril 2018

	m ³	prix m ³ **	montant TTC
Votre abonnement			32,47 €
Votre consommation	50 m ³	2,43 €	121,73 €

Net à payer

154,20 €

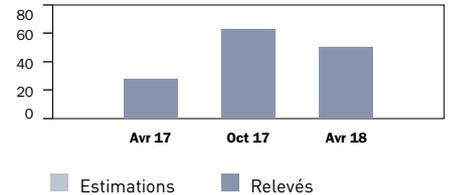
Merci de régler cette facture au plus tard le 09 mai 2018
 Règlement à réception, sans escompte.

Une indemnité forfaitaire de 40€ sera facturée à tout professionnel en retard de paiement outre des intérêts de retard calculés au taux appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.
 ** Prix TTC hors abonnement, arrondi au centime pour 1000 litres, soit 0,00243 € pour 1 litre.

Répartition



Bilan de consommation (m³)



* Cet identifiant vous permettra de vous inscrire de manière sécurisée à votre compte en ligne. Il pourra aussi vous être demandé lors de vos contacts par téléphone.

Adresse desservie :
 M THOMAS THIBAUT

9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
 34410 SERIGNAN

Prochain relevé :
 Octobre 2018
 Prochaine facture :
 Octobre 2018

En choisissant la mensualisation votre prochaine échéance serait seulement de 26 euros.

Date et Lieu _____ Signature _____

M THOMAS THIBAUT
 9 IMPASSE LES HAUTS DE SERIGNAN
 34410 SERIGNAN

IBAN : JOIGNEZ UN RIB
 ICS : FR69ZZ822B2F
 RUM : TIP191458980010281163311000000000

Montant : 154,20 €

TIPSEPA

L'EAU DE BEZIERS
 MEDITERRANEE
 TSA 30176
 41974 BLOIS CEDEX 9

Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez L'Eau de Béziers Méditerranée à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de L'Eau de Béziers Méditerranée. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. **Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.**

145879794913

191458145831 56980010281163311000000000997105

15420

pour en savoir +

Choisir de prendre une douche plutôt qu'un bain, remplir complètement la machine à laver, couper l'eau lors du brossage des dents, utiliser juste ce qu'il faut de liquide vaisselle et de lessive, jeter à la poubelle les lingettes et autres petits déchets, sont autant de gestes simples et efficaces pour réduire votre consommation d'eau et préserver l'environnement.

Evaluez votre consommation et découvrez les bons réflexes sur :
www.toutsurmoneau.fr

N° compteur D09LA163117	Nouvel index Télérelevé le 17/04/2018	1158	Ancien index Télérelevé le 09/10/2017	1108	Consommation 50 m ³
----------------------------	--	------	--	------	-----------------------------------

N°Facture : 1028116331-1

Détail de votre facture		Quantité	Prix unitaire € HT	Montant € HT	Taux TVA	Montant € TTC
DISTRIBUTION DE L'EAU				55,63		58,69
ABONNEMENT						
Part Délégataire du 01/04/2018 au 30/09/2018		1	15,08	15,08	5,5	
CONSOMMATION						
Part Délégataire					0,0	
T1 de 0 M3 à 100 M3 du 10/10/2017 au 31/12/2017		21,80 m ³	0,30	6,54	5,5	
T1 de 0 M3 à 100 M3 du 01/01/2018 au 17/04/2018		28,20 m ³	0,3084	8,70	5,5	
Part Collectivité					0,0	
du 10/10/2017 au 31/12/2017		21,80 m ³	0,5034	10,97	5,5	
du 01/01/2018 au 17/04/2018		28,20 m ³	0,5084	14,34	5,5	
COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES				65,16		71,68
ABONNEMENT						
Part Délégataire du 01/04/2018 au 30/09/2018		1	15,05	15,05	10,0	
CONSOMMATION						
Part Délégataire					0,0	
T1 de 0 M3 à 100 M3 du 10/10/2017 au 31/12/2017		21,80 m ³	0,53	11,55	10,0	
T1 de 0 M3 à 100 M3 du 01/01/2018 au 17/04/2018		28,20 m ³	0,5467	15,42	10,0	
Part Collectivité					0,0	
du 10/10/2017 au 31/12/2017		21,80 m ³	0,4603	10,03	10,0	
du 01/01/2018 au 17/04/2018		28,20 m ³	0,4649	13,11	10,0	
ORGANISMES PUBLICS				22,25		23,83
AGENCE RHONE MEDITERRANEE CORSE						
Redevance Pollution Domestique du 10/10/2017 au 17/04/2018		50 m ³	0,29	14,50	5,5	
Modernisation des réseaux de collecte du 10/10/2017 au 17/04/2018		50 m ³	0,1550	7,75	10,0	
TOTAL HT				143,04		
MONTANT TVA (5.5 %)				3,86		
MONTANT TVA (10.0 %)				7,30		
Total TTC TVA acquittée sur les débits						154,20
Net à payer						154,20 €

Pour mieux comprendre votre facture

Les prix des services de distribution de l'eau et de collecte et traitement des eaux usées sont fixés par les collectivités locales.

ABONNEMENT : Ce montant correspond à la part fixe déterminée en fonction des charges fixes du service de distribution d'eau potable, de collecte et de traitement des eaux usées et des caractéristiques de votre branchement.

DISTRIBUTION DE L'EAU : Ce montant correspond aux frais de fonctionnement et aux charges d'investissement du service comprenant le prélèvement de l'eau dans le milieu naturel, son traitement pour la rendre potable, son contrôle et sa distribution à votre robinet, 24h/24.

AGENCE DE L'EAU : Cet organisme public perçoit des redevances avec lesquelles il subventionne des actions pour la préservation des ressources en eau, la lutte contre les pollutions agricoles, urbaines ou industrielles et la modernisation des réseaux d'eau.

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES : Ce service correspond à la collecte et au transport des eaux usées jusqu'à une station de traitement où elles sont dépolluées avant de retourner dans le milieu naturel.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des données qui vous concernent de même qu'un droit d'opposition que vous pouvez exercer en adressant un courrier à Service droit d'accès, L'Eau de Beziers Méditerranée, Suez Eau France - service client TSA 70001 54528 Laxou cedex



TREN298F00001028116331000154204N

Comment régler votre facture ?

Par TIP SEPA : Détachez, datez, signez le TIP SEPA et renvoyez-le dans l'enveloppe jointe à votre facture accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Epargne lorsque vous utilisez ce mode de paiement pour la première fois.

Si vous préférez payer par chèque, envoyez votre chèque à l'ordre de L'Eau de Beziers Méditerranée dans l'enveloppe jointe accompagné du TIP non signé.

Par carte bancaire : Effectuez votre paiement sur www.toutsurmoneau.fr ou au 0800 948 408 (Appel gratuit depuis un poste fixe).

En espèces : En vous rendant dans un bureau de poste muni de votre facture.

Par virement : En effectuant un virement sur notre compte bancaire FR6220041000012700650V02013 en indiquant votre référence client (98- 3743636994).

Pour vos prochaines factures, vous pouvez opter pour :

. Le prélèvement automatique du montant de chaque facture ;

. Le prélèvement automatique avec paiement mensuel d'un montant fixe ;

Pour en savoir plus ou en bénéficier, contactez-nous. Découvrez sur www.toutsurmoneau.fr la simulation de vos mensualités, calculées en fonction de votre consommation de l'année précédente.